
SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DU FOURNISSEUR

Compagnie : Quincaillerie Richelieu, Itée.
7900, boul. Henri-Bourassa Ouest
Montréal, Québec H4S 1V4



Numéros pour appel d'urgence : Chemtrec 1 800 424-9300
(zone continentale des États-Unis)
Chemtrec 1 703 527-3887
(à l'extérieur des États-Unis)

Numéro de téléphone pour information : 1 800 361-6000

Nom de produit : RCCAR09C, RCCAR13C

Utilisation recommandée : Détachant

Date de parution : 09/27/23 Ver: 1

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification :

Aérosol - Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique (Effets narcotiques) - Catégorie 3
Irritation de la peau - Catégorie 3
Irritation des yeux - Catégorie 2A
Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B

Pictogrammes:



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de danger – Physique :

Aérosol extrêmement inflammable
Contenant pressurisé : Peut éclater si chauffé

Mentions de danger – Pour la santé :

Peut provoquer de la somnolence et des étourdissements
Cause une irritation de la peau
Cause une irritation oculaire grave
Peut causer des anomalies
génétiques

Mentions de danger - Prévention :

Garder loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme ou toute autre source d'inflammation.
Éviter de respirer les poussières/fumée/gaz/brumes/vapeurs/pulvérisation.

Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation.

Garder le récipient hermétiquement fermé.

Se laver à fond après la manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/un protecteur facial complet.

Se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.

Précautions/mises en garde - Réponse:

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et garder la personne en position confortable pour respirer.

En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précautions avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et facile à faire. Continuer de rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Précautions - Entreposage:

Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder sous clé.

Protéger contre les rayons solaires.

Ne pas exposer à des températures supérieures à

50 °C/122 °F.

Garder sous clé.

Précautions – Élimination :

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de recyclage des déchets. Selon le RCRA, c'est la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer au moment de l'élimination si le produit répond aux critères de la RCRA en matière de déchets dangereux. L'élimination des déchets doit se faire conformément à toutes les lois fédérales, provinciales et locales.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom chimique	% du Poids
0000067-63-0	ALCOOL ISOPROPYLIQUE	24 % - 40 %
0094266-47-4	D-limonène de qualité technique	24 % - 40 %
0068476-86-8	Gaz de pétrole, liquéfié, adouci	21 % - 35 %

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

Inhalation:

Éloigner de la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et garder la personne dans une position confortable pour respirer. Si exposé/suspecté/ou si vous ne vous sentez pas bien : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ou un médecin.

Éliminer toutes les sources d'inflammation si cela peut se faire sans danger.

Contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés, les chaussures et les articles en cuir (par exemple : bracelets de montre, ceintures). Laver abondamment à l'eau tiède, doucement à l'eau courante pendant une durée de 15-20 minutes. En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant leur réutilisation.

EN CAS d'exposition prouvée ou si supposée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Éloigner les sources d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais. Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, doucement à l'eau courante pendant une durée de plusieurs minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer de rincer pendant une durée de 15-20 minutes. Lors du rinçage, prendre soin de ne pas contaminer l'œil non affecté ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Ingestion:

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, allongez-vous sur le côté, en position de récupération. Ne rien donner.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction appropriés :

Les produits chimiques secs, la mousse, le dioxyde de carbone sont recommandés. La pulvérisation d'eau est recommandée pour refroidir ou protéger les matériaux et les structures. Le dioxyde de carbone peut évacuer l'oxygène. Faites preuve de prudence lors de l'utilisation du dioxyde de carbone dans des endroits clos. L'utilisation simultanée de la mousse et de l'eau sur la même surface est à éviter car l'eau détruit la mousse. Le sable et la terre peuvent être utilisés seulement pour les petits incendies.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré ou de la mousse directement sur de chauds feux de nappe, car cela peut causer de l'écumage (formation de mousse) et l'accroissement de l'intensité du feu.

Moyens d'extinction inappropriés :

Non disponible.

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Contenants sous pression. Tenir loin des sources d'inflammation et des flammes. Les contenants exposés aux flammes et à des chaleurs extrêmes peuvent exploser souvent avec une force violente. Le produit est hautement inflammable et forme des mélanges explosifs avec l'air, l'oxygène et tous les agents oxydants. Les fuites de gaz ou les déversements de liquide forment des mélanges facilement inflammables au-dessous des températures ambiantes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager le long des surfaces jusqu'à une source d'inflammation éloignée et créer un retour de flammes. Les matériaux peuvent accumuler des charges statiques qui peuvent causer une décharge électrique incendiaire.

Lors d'un incendie, des gaz irritants et fortement toxiques peuvent être générés par la combustion ou la décomposition. Les températures élevées peuvent provoquer la rupture des récipients scellés à cause de l'accumulation de pression interne. Refroidir avec de l'eau.

NE PAS couper, percer, meuler ou souder près de contenants pleins, partiellement pleins ou vides.

Les contenants peuvent éclater ou se performer lors d'impacts mécaniques, libérant des vapeurs inflammables.

Techniques spéciales de lutte contre l'incendie :

Isoler immédiatement la zone de danger et tenir le personnel non autorisé à l'écart. Arrêter la fuite/le déversement si cela peut se faire sans danger. Éloigner les contenants non endommagés de la zone de danger immédiat si cela peut se faire sans danger. La vaporisation d'eau peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. L'eau peut être inefficace, mais peut être utilisée pour refroidir les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes. Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'eau ou de mousse car cela peut causer de l'écumage (formation de mousse), en particulier si vaporisé sur des contenants avec du liquide chaud en combustion.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles.

Mesures spéciales de protection :

Porter un appareil respiratoire autonome à pression (SCBA) et une tenue de feu (tenue de pompier) complète.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Procédure d'urgence :

ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone avoisinante).

Ne pas toucher ou marcher sur les substances déversées.

Isoler la zone de danger et garder le personnel non autorisé à l'écart. Éloigner toutes les sources d'inflammation possible dans les zones environnantes. Avertir les autorités en cas d'exposition du grand public ou pour l'environnement ou si l'exposition est susceptible de se produire.

Si le produit déversé est nettoyé à l'aide d'un solvant réglementé, le mélange de déchets résultant peut être réglementé.

Équipement recommandé :

Un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive avec un masque intégral (SCBA), ou un appareil respiratoire autonome à pression positive à cartouche SCBA (approuvé par le NIOSH).

Précautions personnelles :

Éviter de respirer la vapeur. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone avoisinante). Ne pas toucher les contenants endommagés ni les substances déversées sans porter les vêtements de protection appropriés.

Précautions environnementales :

Arrêter la fuite/le déversement si cela peut se faire sans danger. Éviter que les matériaux déversés pénétrant dans les égouts sanitaires, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau en utilisant du sable, de la terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et métaux de confinement et de nettoyage :

Couvrir le déversement à l'aide d'absorbants inertes et placer dans un contenant fermé pour les déchets de produits chimiques.

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Général:

Se laver les mains après l'utilisation.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs ou les brumes.

Employer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Il est interdit de manger, boire et fumer dans l'aire des travaux.

Retirer les vêtements et les équipements de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas.

Les douches oculaires et les douches de sécurité doivent se trouver dans les endroits où ce produit est utilisé et entreposé.

Exigences en matière de ventilation :

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour contrôler les contaminants dans l'air à leurs limites d'exposition. L'usage d'une ventilation locale est recommandé pour contrôler les émissions près de la source.

Exigences dans les aires d'entreposage :

Conserver les récipients hermétiquement fermés et bien étiquetés. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré à l'écart de la chaleur, des rayons du soleil, des oxydants forts et tout autre produit incompatible. Entreposer dans des récipients approuvés et protéger de tout dommage physique. Garder les récipients scellés sécuritairement lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Un entreposage à l'intérieur doit répondre aux normes de qualité de l'OSHA et au code de prévention des incendies appropriés. Les contenants ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés hermétiquement pour prévenir les fuites. Les contenants vides gardent un résidu et peuvent devenir dangereux.

Utiliser des systèmes de ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant approuvé et un système électronique de sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Ne pas couper, percer, meuler, souder ou effectuer des opérations similaires sur les contenants ou à proximité de ceux-ci. Ne pas pressuriser les contenants pour les vider. Entreposer à des températures sous 120°F.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux :

Porter des lunettes de protection munies d'écran latéraux ou des lunettes de protection. Porter des lunettes à ventilation latérale, résistant aux chocs et aux éclaboussures lors de la manipulation des liquides. Si une protection supplémentaire est nécessaire sur l'ensemble du visage, utiliser en combinaison avec un masque facial.

Protection de la peau :

Utiliser des gants qui respectent toutes les normes en vigueur fabriqués dans les matières suivantes permettant une protection contre les produits chimiques appropriée : des gants en PVC, néoprène ou en caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui est en fait, par exemple : fréquence et durée de contact, la résistance du gant aux produits chimiques, l'épaisseur du gant et sa dextérité. Obtenir toujours l'avis de vos fournisseurs de gants de protection. Les gants contaminés doivent être remplacés. Il est recommandé d'utiliser un tablier et des couvre-bottes à l'épreuve des produits chimiques comme du néoprène ou du caoutchouc nitrile pour éviter une sensibilisation cutanée. Le genre de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur un lieu de travail spécifique. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés qui ne peuvent être décontaminés.

Protection respiratoire:

Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations dans l'air à un niveau adéquat pour protéger un travailleur, un programme de protection respiratoire satisfaisant aux exigences de l'OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2, ou son équivalent, doit être appliqué. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements respiratoires.

Contrôles d'ordre technique appropriés :

S'assurer d'avoir une ventilation par aspiration d'air ou d'autres contrôles d'ingénierie pour maintenir des concentrations de vapeurs dans l'air sous leurs valeurs de seuil respectives.

Nom chimique	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA- Tables- Z1,2,3	OSHA Cancérogène	OSHA désignation de la peau	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH Cancérogène
ALCOOL ISOPROPYLIQUE	400	980			1			400	980	500	1225	
Gaz de pétrole, liquéfié, adouci	500	2000			1							

Nom chimique	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)
ALCOOL ISOPROPYLIQUE	200		400	
Gaz de pétrole liquéfié, adouci				

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

Densité	5.90428 lb/gal
% de solides par poids	0.00000%
Densité COV	5.90428 lb/gal
% COV	100.00000%
COV Actuel	5.90428 lb/gal
COV Actuel	707.51018 g/l
Densité COV exempté moins l'eau	0.00000 lb/gal
Apparence	Liquide clair
Niveau sup. d'explosivité	S.O.
Seuil de l'odeur	S.O.
Description de l'odeur	Agrume
pH	S.O.
Inflammabilité	S.O.
Solubilité dans l'eau	S.O.
Point d'éclair Symbole	S.O.
Point d'éclair	S.O.
Viscosité	S.O.
Niveau inf. d'explosivité	S.O.
Pression de vapeur	S.O.
Densité de vapeur	S.O.
Point de congélation	S.O.
Point de fusion	S.O.
Point d'ébullition inf.	S.O.
Point d'ébullition sup.	S.O.
Température d'auto-inflammation	S.O.
Taux d'évaporation	S.O.
COV Composite Pression partielle	S.O.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:

Le produit est stable à des températures et pressions normales.

Conditions à éviter:

Tenir loin des rayons du soleil ou d'autres sources d'inflammation. Les récipients non étanches ou des fuites peuvent causer un éclatement.

Possibilité de réactions dangereuses/Polymérisation :

Ne se produira pas

Matériaux incompatibles :

Éviter les agents oxydants forts, les réducteurs, les acides et les alcalins.

Produits de décomposition dangereux:

Aucune donnée disponible.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Corrosion de la peau/Irritation :

Cause une irritation de la peau

Une exposition prolongée ou répétée à ce produit peut assécher et/ou dégraisser la peau. Ce produit peut être nocif si absorbé par la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation :

Le contact avec les yeux peut entraîner des dommages permanents si non traités rapidement. Le liquide et les vapeurs peuvent irriter les yeux.

Symptômes peuvent inclure des picotements, des écoulements, des rougeurs, de l'enflure et une vision embrouillée. Le contact avec les yeux peut conduire à des dommages permanents si non traités rapidement.

Cause une grave irritation oculaire.

Sensibilité respiratoire /de la peau :

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Peut causer des anomalies génétiques

Cancérogénicité :

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes – Exposition unique :

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Toxicité spécifique pour certains organes – Exposition répétée :

Une exposition prolongée ou répétée peut causer des effets graves au système nerveux central, les poumons, la peau et les yeux.

Danger en cas d'aspiration :

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë :

En cas d'inhalation, peut causer des étourdissements, des nausées, une irritation des voies respiratoires supérieures, de la somnolence, une dépression mentale ou narcose, des difficultés respiratoires, des battements cardiaques irréguliers.

0000067-63-0

ALCOOL ISOPROPYLIQUE

LC50 (rat): 17000 ppm (4 heures d'exposition); cité comme 12000 ppm (8 heures d'exposition) (18) LD50 (orale, rat mâle): 4710 mg/kg (cité comme 6.0 ml/kg) (19) LD50 (orale, souris): 3600 mg/kg (20, non confirmé) LD50 (cutané, lapin): 12870 mg/kg (cité comme 16.4 ml/kg) (14)

Effets potentiels sur la santé - Divers

0000067-63-0 ALCOOL
ISOPROPYLIQUE

Les conditions médicales existantes suivantes peuvent être aggravées par l'exposition: dermatite, maladie respiratoire. De la toxicité pour le développement a été observée dans la progéniture des rats à des doses toxiques pour la mère. Le contact causera des rougeurs et de l'enflure modérée à grave, des picotements, une sensation de fourmillement, des brûlements douloureux. Peut provoquer des lésions à la cornée des yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages à n'importe lequel des organes/systèmes suivants : foie. Des études portant chez l'ingestion sur des animaux en laboratoire ont démontré que des doses orales élevées ont causé une augmentation du poids du foie et des reins.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE**Toxicité :**

Aucune donnée
disponible.

Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée
disponible.

Potentiel de Bioaccumulation :

Aucune donnée
disponible.

Mobilité dans le sol :

Aucune donnée
disponible.

Autres effets chroniques :

Aucune donnée
disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets :

Selon RCRA, c'est la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer au moment de l'élimination si le produit répond aux critères de la RCRA en matière de déchets dangereux. L'élimination des déchets doit se faire conformément à toutes les lois fédérales, provinciales et locales.

Les contenants vides gardent un résidu qui peut devenir un matériau dangereux, donc ne pas pressuriser, couper, vernir, souder ou utiliser à d'autres fins. Retourner les barils aux centres de récupération pour un nettoyage et une réutilisation appropriée.

SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT

USA DOT Information:

Aérosol :

Transport terrestre : (zone continentale des États-Unis, Canada & Mexique): Produit de consommation ORM-D

Bombonne :

Produit chimique sous pression, inflammable, N.S.A. (Propane, l'isobutane), 2.1, UN3501

IMDG Information:

Désignation officielle de transport : Aérosols, inflammables

UN/NA #: 1950

Catégorie de danger : 2.1

Affichage requis : Quantité limitée

Polluant marin: aucune donnée disponible

IATA Information:

Nous ne recommandons PAS que ce produit soit expédié par avion. Il devra être réemballé par une compagnie d'emballage autorisée et la DG devra être complété par une compagnie autorisée d'expédition de matières dangereuses.

SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

CAS	Nom chimique	% du Poids	Liste de réglementation
0000067-63-0	ALCOOL ISOPROPYLIQUE	24% - 40%	SARA312,SARA313,COV,TSCA
0068476-86-8	Gaz de pétrole, liquéfié, adouci	21% - 35%	SARA312,TSCA
0094266-47-4	D-Limonène qualité technique	24% - 40%	SARA312,COV

SECTION 16 : AUTRE INFORMATION

Glossaire :

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ANSI- American National Standards Institute; Canadian TDG- Canadian Transportation of Dangerous Goods; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging; DSL- Domestic Substances List; EC- Equivalent Concentration; EH40 (UK)- HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits; EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act; ESL- Effects screening levels; HMIS- Hazardous Material Information Service; LC- Lethal Concentration; LD- Lethal Dose; NFPA- National Fire Protection Association; OEL- Occupational Exposure Limits; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor; PEL- Permissible Exposure Limit; SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus; STEL- Short Term Exposure Limit; TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality; TLV- Threshold Limit Value; TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469; TWA- Time Weighted Value; US DOT- US Department of Transportation; WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans cette fiche sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou la complétude de l'information du présent document. La détermination finale quant à la pertinence de tout matériel demeure la responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapportent à ce produit dans sa formulation actuelle, et sont basées sur les informations disponibles à l'heure actuelle. L'addition de diluants ou d'autres additifs à ce produit peuvent altérer de manière substantielle la composition et la dangerosité de ce produit. Comme les conditions d'emploi de ce produit sont en dehors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, et nous n'assumons aucune responsabilité découlant de toute utilisation de ces informations.